

Trente mille voix contre la loi Peeters

■ Une pétition contre la réforme du travail voulue par le ministre CD&V.

La Centrale nationale des employés (CNE) a déposé, mardi matin, au cabinet du ministre Kris Peeters (CD&V), une pétition de plus de 31 000 signatures contre les projets du ministre en matière d'emploi.

“La pétition contre la loi Peeters a été signée par plus de 31 000 personnes et était accompagnée d'une lettre ouverte de 200 organisations et associations issues de tout le pays et de divers secteurs. Une chose est claire : personne n'a besoin de cette loi qui est nuisible et allongera le temps de travail en Belgique”, a indiqué Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de

la CNE, une des centrales du syndicat chrétien CSC.

“Nous voulions montrer notre opposition ferme au projet du ministre. Nous attendons toutefois peu de Kris Peeters qui semble vouloir tout faire pour que sa loi passe”, ajoute M. Van Keirsbilck.

Les signataires de la pétition veulent conserver le temps de travail maximum à 38 heures par semaine, des emplois à temps plein –aussi pour les jeunes–, une “vie vivable” et un débat social démocratique sur l'organisation du travail et sur la réduction collective du temps de travail.

Le projet de réforme du marché du travail prévue par le ministre envisage une plus grande flexibilité et le calcul du temps de travail sur un an, ce qui permettrait de dépasser temporairement les 38 heures par semaine. (D'après Belga)